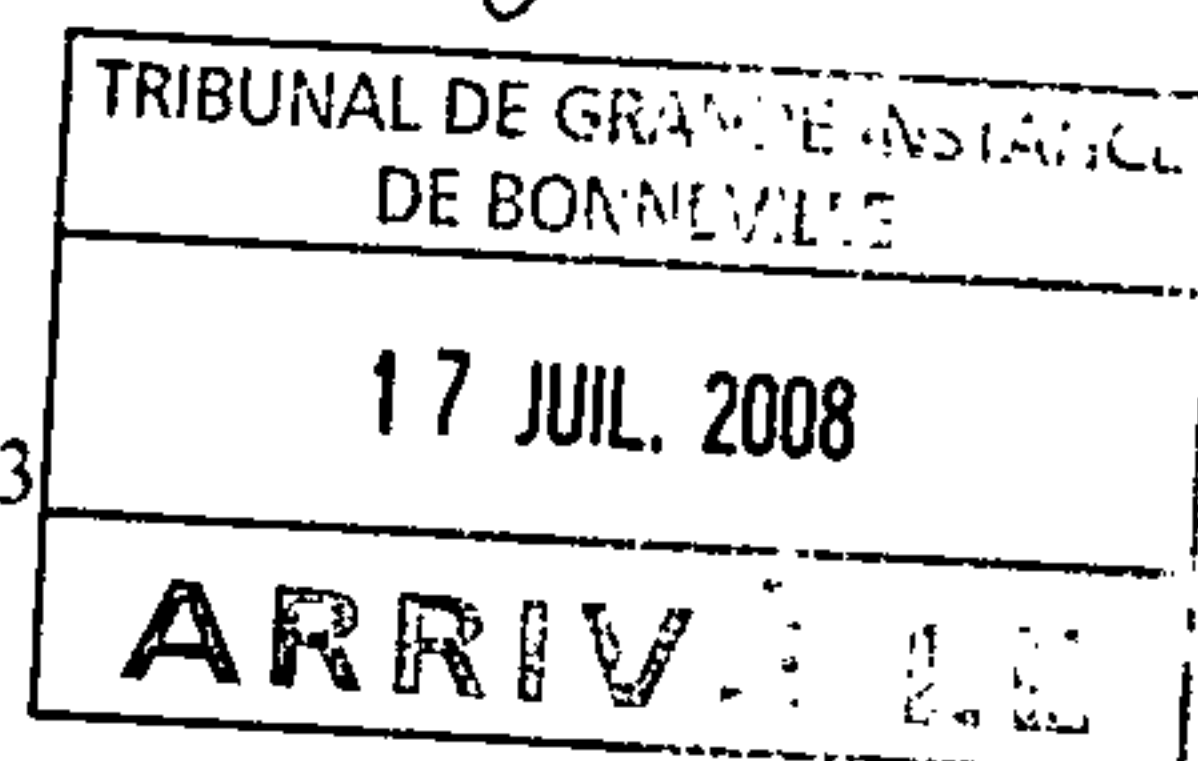


"MECAPHIRE "

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.316.750,00 Euros
Siège social : 74800 ARENTHON
La Papeterie
R.C.S. BONNEVILLE TGI 449 934 603



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 AVRIL 2008**

L'an DEUX MILLE HUIT,
Le 29 avril 2008 à 11 heures,

Au siège social, à ARENTHON,

Les associés de la Société "MECAPHIRE" se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Chaque associé a été convoqué par lettre recommandée adressée le 11 avril 2008.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Philippe MALLET préside la réunion en sa qualité de Président.

Monsieur René-Pierre CHEMAMA assume les fonctions de Secrétaire.

Le CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes de la Société régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent actions sur les 10.534 actions formant le capital social. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus de la moitié du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception ;
- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 octobre 2007 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice ;

- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- la liste et l'objet des conventions portant sur des opérations courantes significatives conclues à des conditions normales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions statutaires et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou/et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

— Démission du Directeur Général.

Puis, il donne lecture du rapport de gestion du Président.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur René-Pierre CHEMAMA de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour, et le remercie pour les services qu'il a rendus à la société tout au long de l'exercice de son mandat.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion, et décide de ne pas le remplacer auxdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

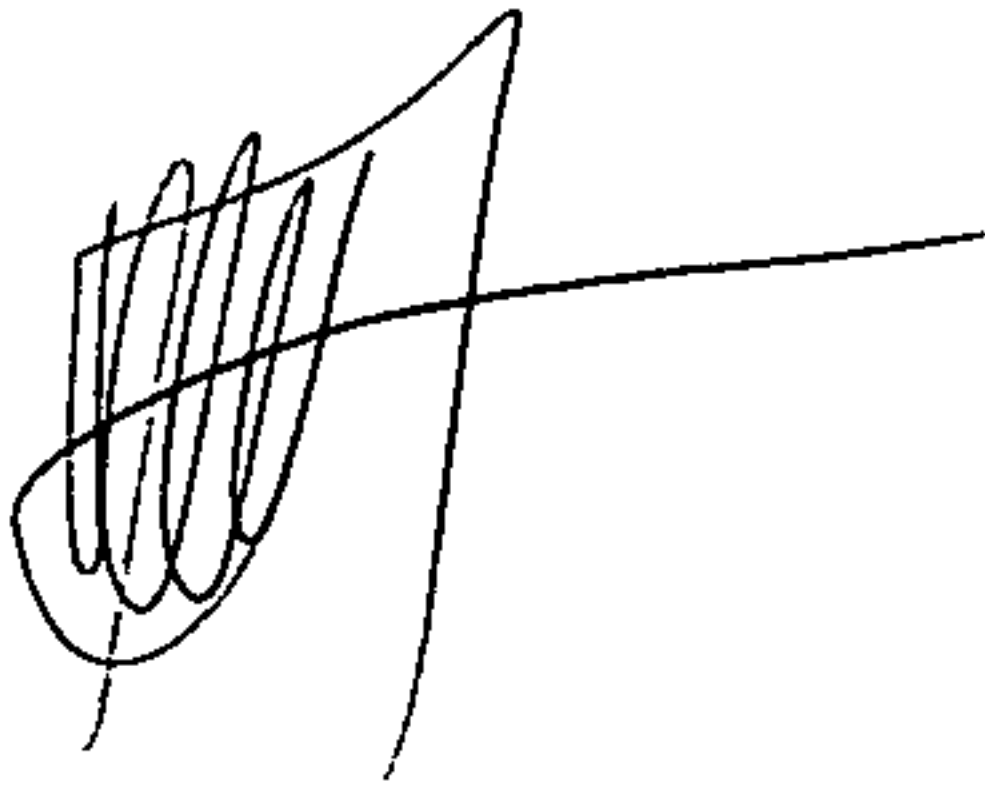
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président,
Philippe MALLET

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire,
René-Pierre CHEMAMA